

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2015**

*Personnes présentes :*

*Représentants de la Mairie : Mme Sapin et M. Duron*

*Représentant DDEN : Mme Rivollier*

*Parents élus : Mmes Bunoust, Durantet, Fradin, Desvernay, Burelier et Moutet*

*M. Lachat et M. Bernard*

*ATSEM et enseignants : Mmes Chambonnière, Grouiller, Guillet, Ducros, Vareille et M Michel,*

*Fourneyron*

*Personne excusée : Mme Papot-Libéral (Mairie)*

### **Résultats des élections des parents d'élèves :**

Inscrits : 132 Votants : 89 Exprimés : 83 Nuls : 6

Le taux de participation est de 67 %. 82 votes ont eu lieu par correspondance.

Suite aux élections, chaque parent élu a reçu un courrier de Monsieur Batailler, Inspecteur d'Académie qui reprend le rôle et l'engagement des parents élus.

Monsieur Michel indique que cette année, l'équipe enseignante doit refaire le projet d'école qui est validé pour une durée entre 3 et 5 ans. Il sera présenté au dernier conseil d'école de cette année et applicable dès la rentrée de septembre 2016. C'est donc une année de transition. Ce projet d'école peut avoir des avenants notamment par exemple pour une intervention musicale qui doit se faire en lien avec le projet d'école.

### **Lecture et adoption du règlement intérieur**

Le règlement a été approuvé à l'unanimité. Une modification a été apportée et un paragraphe supprimé par rapport à celui de l'année dernière concernant la convention signée entre l'école, la mairie et la MJC (de par la fermeture de la MJC). Il est précisé que la Mairie demande qu'aujourd'hui, un enfant qui n'est pas récupéré à 15h30 et qui n'est pas inscrit à l'étude, soit dirigé vers le TAP. Monsieur Michel relève que depuis le début de l'année, il y a eu des erreurs à la fois du côté des parents qui ont omis d'inscrire leurs enfants et du côté de la Mairie en transmettant des listings erronés. L'équipe enseignante reçoit de la Mairie une liste avec les enfants inscrits à l'étude en début de semaine. Monsieur Michel demande que la Mairie puisse venir voir le fonctionnement à la sortie de l'école.

### **Effectifs de la rentrée 2015**

PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	Total
14	17	10	17	15	11	16	10	110
31		27		26		26		

Cette année, les effectifs sont en progression : 110 élèves pour 69 familles. Pour pallier à cette augmentation des effectifs, la mairie a fait l'achat de matériel : 5 bureaux et 5 chaises pour la classe de CM et 4 tables et chaises pour la maternelle.

### **Prévisions des effectifs pour la rentrée 2016**

PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	Total
21	14	17	10	17	15	11	16	121
35		27		32		27		

A la rentrée de 2016, les effectifs seront nettement en hausse et peuvent justifier l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe. Le seuil pour l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe est à 112. L'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe permettrait d'être sur une moyenne de 24,4 élèves par classe contre 30,25 élèves par classe si on reste sur 4 classes.

Monsieur Michel va faire parvenir à l'Inspection Académique les prévisions d'effectifs sur les années à venir (2016-2017-2018) pour justifier l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe. La carte scolaire se discute à partir de mars 2016.

D'ores et déjà, la Mairie a engagé un travail de réflexion sur l'ouverture de cette 5<sup>ème</sup> classe en termes de locaux, d'organisation des services annexes (cantine, garderie, TAP et études) puisque l'augmentation du nombre d'élèves a un impact sur tous les services et sur le matériel et mobilier. Par exemple, se pose aussi la question des couchettes pour les maternelles qui sont au nombre de 15 maximum compte-tenu de la surface de la pièce. A la prochaine rentrée, il y aurait 21 PS2. Comment faire ?

A ce jour, la mairie a fait une proposition de locaux pour accueillir une 5<sup>ème</sup> classe à l'équipe enseignante qui devra se positionner et le cas échéant faire d'autres propositions. De son côté, l'équipe enseignante doit réfléchir à comment redéfinir les classes avec un poste d'enseignant en plus.

La mairie va transmettre aux parents un questionnaire sur les prévisions d'inscriptions pour la cantine à la prochaine rentrée. Faudra-t-il organiser un 2<sup>ème</sup> service, recruter du personnel en plus pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves ?

### **Les études**

Pour rappel, les études sont mises en place et gérées par la Mairie. Actuellement, les études sont assurées par M Fourneyron, M Michel, Mme Guillet, Mme Perrin les lundis et jeudis et Mme Frety le mardi.

Les effectifs sont en augmentation par rapport à l'année dernière, ce qui rend ce temps plus difficile à gérer. A titre d'exemple, en septembre 2015, moyenne de 35 élèves par jour avec un pic à 44 élèves contre 20 élèves en moyenne par jour en septembre 2014. De même, en octobre 2015, moyenne de 41 élèves par jour avec un pic à 47 contre une moyenne de 24 élèves par jour sur la période de novembre à février 2014.

Actuellement, deux classes d'études sont mises en place par jour. Monsieur Michel demande si la Mairie a prévu un seuil pour l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> classe d'études. Il serait important que la Mairie puisse apporter une réponse au prochain conseil d'école qui aura lieu le 08/03/2016.

Suite à cet échange sur les études, certains parents interpellent la mairie sur une facturation exceptionnelle qu'ils ont pu avoir lorsqu'ils ont un enfant à récupérer en étude et un autre au TAP à la même heure (facturation de temps de TAP alors qu'ils récupéraient un premier enfant à l'étude).

Monsieur Michel demandent aux parents une vigilance sur les horaires de sortie. Certains parents peuvent arriver 10 minutes voire plus après la fin de l'école. Les enseignants attendront dorénavant 5 minutes après la fin de l'école. Si le parent est absent, l'enfant sera conduit à la cantine, au TAP ou en garderie.

La mairie rappelle qu'il faut faire des règlements séparés pour la cantine et pour les TAP-études-garderie car ce sont deux régies différentes.

### Activités passées depuis le conseil d'école de juin

- **Sortie vélo** le 29/06 après-midi pour la classe de CM1, encadrée par Mme Vareille. Les enfants ont fait un parcours de 24 km qui s'est bien déroulé malgré la forte chaleur. Ils étaient accompagnés par Mmes Carrie et Domingues (mamans agréées) et Mme Durantet pour le ravitaillement en eau. Nous les remercions.
- **Projection du film sur la classe découverte** le 02/07. Beaucoup de parents étaient présents. Ce moment convivial fut très apprécié.
- **Journée du goût** le 13/10 sur le thème des plats américains. Les recettes concoctées par les enfants sont sur le blog de l'école : <http://www.ecoledenoailly.eklablog.fr>. Cette journée n'aurait pas pu se faire sans la participation des 25 parents présents pour accompagner les enfants dans la préparation, la cuisson des plats, le rangement et nettoyage. Nous les remercions vivement.
- Les élèves de CE ont participé à un **concours pour le 26<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant**. Les dessins envoyés par les enfants et sélectionnés seront sur le site internet. Nous pouvons tous nous connecter sur le site le 20/11 à 11 h pour voir l'affiche des dessins <http://cdde42.wix.com/accueil>
- La classe de CP a effectué le **cycle natation** du 07/09 au 08/10. Les élèves de GS ont été accueillis en maternelle sur ce temps. Monsieur Michel remercie les parents qui ont accompagné.

### Activités à venir

- L'école va participer à un concours organisé par le Crédit agricole et intitulé « **dessine-moi Noël** ». Il y aura un gagnant du plus beau dessin pour les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 9-12 ans.
- L'école va également participer au **concours des Incorruptibles**. Chaque classe aura 5 ou 6 livres à lire. Chaque enfant votera pour son livre préféré puis la classe votera. Monsieur Michel remercie le sou des écoles qui participe financièrement à ce concours pour les frais d'adhésion et l'achat des livres.
- **Vente de calendrier** à partir du lundi 30/11 au prix de 4 €
- Du 30/11 au 15/01 : **natation** pour les CE et CM les lundis et jeudis matins
- Mercredi 16/12, les enfants se rendront au cinéma pour le spectacle de Noël. Les maternelles visionneront un film différent des plus grands. Coût de la sortie à la charge du Sou des écoles : 4€ x 110 + 2 x 115 € (transport).
- Vendredi 18/12, les enfants de maternelle et de GS chanteront les chants de Noël vers 9h30 puis le même jour, se déroulera le repas de Noël organisé par la mairie
- Vendredi 15/01 : **rencontre sportive** pour les PS2 et MS sur le thème des activités athlétiques
- A partir du 05/02 et jusqu'en juin : **intervention musicale** par Armelle Loppin.
- 11/02 : **journée bugnes**
- 12/02 : **carnaval**

## Bilan financier de l'OCCE

A ce jour, il y a 853,77 € sur le compte qui est principalement alimenté par la vente de calendriers, des bugnes, les photos de classe. En début d'année, l'école a investi dans l'achat d'une télévision pour la classe de maternelle et deux ordinateurs à prix modéré grâce à Mme Chapon que nous remercions.

Monsieur Michel informe de la création d'une association d'enseignants depuis septembre 2015 qui vient en remplacement de l'OCCE. Composition du bureau : présidente = Mme Guillet, Trésorier= M Michel, Administrateurs = M Fourneyron et Mme Vareille, membres honoraires = toutes les personnes travaillant au sein de l'école.

## Questions diverses

- **Le premier exercice d'alerte incendie** a eu lieu le 04/09. Temps : 2min19
- Rappel du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) puisque Noailly se trouve en zone à risque tempête de par la forêt de Lespinasse. M Michel précise que ce plan est mis en place mais n'a jamais été testé.

### **Des travaux ont été réalisés :**

- Le garage dans la cour a été remplacé par un chalet
- Des étagères ont été posées dans la classe de maternelle cet été pour augmenter les zones de rangement et pour plus de praticité.
- La mairie a financé et installé le support mural de la télévision en classe maternelle.
- Les fissures dans le placard de la classe maternelle ont été réparées.

La cage de foot et le filet sont encore à installer.

M Michel demande à la Mairie s'il est possible de prévoir une maintenance pour les 10 ordinateurs portables qui datent de 2009 et qui commencent à avoir quelques signes de faiblesse.

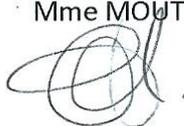
M Michel remercie M Alloin pour le don de feuille de papiers canson.

La mairie informe le conseil d'école qu'elle envisage l'achat d'une structure de jeu pour la cour de maternelle.

### **LAPE : lieu d'accueil parents enfants**

M Michel et Mme Guillet ont rencontré l'équipe de ce lieu de rencontre et d'échanges pour les parents d'enfant âgés de 0 à 6 ans. C'est un lieu ressource, d'aide, gratuit, anonyme et situé à Mably et sur le quartier du Mayollet à Roanne. Des affiches seront mises au panneau d'affichage, en classe maternelle.

La secrétaire de séance  
Mme MOJTET



Le directeur  
M. MICHEL

